

Notes de la séance de la Commission d'établissement de l'Elysée¹

Mercredi 20 novembre 2013, de 19h30 à 22h00

Elysée, salle polyvalente Lausanne

Parents :	Mmes, Sylvie Pellaton Leresche (procès verbal), Dominique Zosso MM. Daniel Bugmann (président), Levente Csikos , Alexandre Flückiger .
Professionnels :	Mme Magali Launois , MM. Philippe Perrin (directeur), Jan Mrazek , Hughes Renaud , Alexandre Wuillemin .
Organisations :	Mme Julie Buclin , M. Jean-Marc Pignat .
Politiques :	M. Olivier Faller .
Excusés/Absents :	Mmes Christine Dumas , Florence Chèvre MM. Vincent Cruchon , André Gebhardt , Pierre Cambrosio (en congé sabbatique jusqu'en janvier).

Ouverture de la séance avec la volonté de mettre ces deux prochaines heures sous le sigle de la fête. C'est la dernière séance de M. Perrin, directeur de l'établissement, avant sa retraite. Le président souhaite une ambiance chaleureuse et constructive pour le travail qui suit.

1. Adoption du PV de la dernière séance

Le PV est adopté avec remerciements à son auteure.

Une modification retenue : M. Faller précise que contrairement au dernier PV, il était absent lors de la dernière séance de la CE.

2. L'ordre du jour est accepté

3. Introduction de la thématique : « Culture et diversité »

Question de base : comment prendre en compte la diversité des élèves dans les classes de l'Elysée et l'améliorer.

Power Point du président² : La diversité est un système fondé sur 3 cultures interdépendantes : la culture de l'école (règlement, évènements, réputation...), la culture de la Suisse romande (latine et européenne) et la culture personnelle apportée par l'élève d'une nationalité étrangère.

Pour ces 3 cultures, il y a la partie émergée de l'iceberg caractérisée par des règles visibles et la partie immergée faites de règles inconscientes.

Il s'agit de gérer consciemment la culture de l'école partant du principe que le tout est différent de la somme des parties.

Présentation d'un modèle de différences qui définit un continuum qui va de la forme d'intégration la plus basse à la plus élevée basé sur 6 types de prise en compte de la différence : le déni, la défense, la minimalisation, l'acceptance, l'adaptation et l'intégration.

Jeu animé par le président visant à prendre conscience que la diversité nous concerne tous et doit être considéré comme une notion à géométrie variable. Ce constat se fonde sur l'exemple des réponses données par les participants aux questions suivantes :

- quelle est votre origine ? Latine ou autre.
- Avez vous vécu au moins 6 mois à l'étranger jusqu'à vos 18 ans ou plus depuis votre majorité ?

¹ Toute désignation de personne, de statut, de fonction ou de profession utilisée s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.

² Inspiré de l'ouvrage, Global Diversity Desk Reference, Managing in international Workforce, Lee Gardenswartz, Anita Rowe, Patricia Digh, Martin F. Bennett, Pfeiffer, date ?



- Avez-vous été amené à gérer la diversité ? Oui ou non.
- A combien estimez-vous le nombre de nationalités présente parmi les élèves de l'Elysée ? Plus de 5, plus de 10 ou plus de 20.

Chaque participant doit se placer dans le groupe formé par la réponse qu'il donne à l'une ou l'autre des alternatives posées par chaque question. On remarque que les réponses données à chaque question rassemblent des individus différents. La conclusion à tirer est que chaque participant a développé des relations avec d'autres cultures mais qu'il s'agit globalement pour chacun de relations différentes et spécifiques. A noter également que toute la commission (excepté 2 personnes) ont grandi dans la culture latine européenne.

4. Echange d'informations entre les quatre quarts

Une représentante des **parents** mentionne avoir entendu que certains des élèves qui sortent de l'Elysée pour entrer au gymnase rencontrent des difficultés en mathématiques par rapport à des camarades provenant d'autres établissements possédant apparemment des connaissances plus avancées.

Le directeur et d'autres enseignants n'ont jamais constaté de tels décalages. Ils ne ressortent pas des informations données à l'Elysée par les gymnases concernant les notes de ses anciens élèves au cours de leur première année de gymnase. Les études PISA ne montrent pas non plus de prétendus retards en mathématiques pour les élèves de l'Elysée. Aucune suite n'est prévue pour cette question.

Professeurs :

Informations sur le déroulement des activités du 50^{ème} anniversaire de l'Elysée :

Lors d'une semaine en octobre, des élèves de 11^{ème} ont présenté leurs travaux consacrés à des événements qui ont marqué les années 1964 à 1974, notamment sur l'impact des premiers pas sur la lune et sur la diversité culturelle dans le cadre du festival de Woodstock.

Activités programmées :

Le 26 novembre : lancement de la présentation par les élèves de 10^{ème} année des séries thématiques liées aux années 1975-1984 suivie de la possibilité offerte à tous les élèves de l'Elysée et à leurs parents de venir partager un pique-nique entre 12h et 14h dans l'Atrium de l'établissement. Les membres de la CE sont cordialement invités à se joindre à ce rendez-vous.

En janvier, présentation des travaux thématiques des élèves de 9^{ème} année.

La plus importante des manifestations liées à ce 50^{ème} qui se déroulera du 12 au 17 mai se veut fédératrice de toutes les personnes fréquentant ou ayant fréquenté l'Elysée à un titre ou à un autre. Les travaux thématiques des élèves seront exposés au public. M. Perrin informe qu'une yourte sera placée sur les terrains de football dans laquelle s'organisera plusieurs spectacles musicaux et théâtraux. Venez nombreux. La CE est invitée à réfléchir à son éventuelle participation à l'événement ?.

Une vente de T-shirt 50 ans de l'Elysée est actuellement en cours et une vente de verres est planifiée. L'Elysée cherche aussi compenser les coûts occasionnés par ce 50^{ème}.

Nomination du nouveau directeur de l'Elysée :

M. Perrin informe la CE que **M. Pidoux** lui succèdera dès janvier et rend compte du parcours que celui qui sera le nouveau directeur de l'Elysée. Actuellement enseignant d'allemand et d'anglais et responsable des échanges linguistiques au Gymnase Auguste Piccard, il a commencé sa carrière comme enseignant en primaire à Oron. Il a ensuite repris des études et obtenu une licence en Lettres à l'université de Lausanne et une licence en journalisme à l'université de Fribourg. En 2002, il rejoint le gymnase Auguste Piccard.

M. Perrin annonce qu'il quittera formellement ses fonctions de directeur en décembre. Il prend congé de la CE en témoignant de tout l'intérêt qu'il a eu à participer à ces séances et remercie ses membres pour le travail accompli.

Travaux effectués par le comité des élèves :



Un représentant des enseignants informe de deux projets discutés dans le cadre de ce comité :

1. Les modalités de participation des élèves à la prochaine JED
2. L'aménagement de l'Atrium dans le but de recevoir les élèves qui souhaiteraient l'occuper pendant la pause de midi.

Un enseignant informe que **le projet de tutorat est désormais actif** pour le français et les mathématiques avec de bonnes évaluations.

Associations :

Mme Buclin transmet que son association travaille sur la mise en œuvre de l'art. 63 concernant la journée continue de l'écolier et fait part des bonnes relations entre le para et l'extra scolaire.

En tant que membre du groupe de travail sur la prochaine consultation des élèves au sein de la CE des établissements lausannois, elle précise les thèmes choisis :

- l'aménagement des préaux pour les élèves de primaire
- la communication école-famille pour le secondaire

La CE peut soumettre d'autres thèmes jusqu'à fin 2013.

Représentants des autorités politiques :

M. Faller souligne à nouveau le problème de la pertinence de la participation de membre des autorités politiques au CE.

Sa participation à la dernière séance du budget du conseil communal lui permet de transmettre que les budgets de rénovation des établissements scolaires lausannois sont de plus en plus absorbés par le financement des nouvelles constructions alors que des établissements comme le collège de Prélaz est en très mauvais état.

Les problèmes particuliers soumis au CE concernant des projets de rénovation de l'Elysée sont à discuter avec M. Vionnet et avec le prochain directeur.

5. Règlement de l'Elysée, courte présentation, définition du processus

a) Présentation par MM Wuillemin et Mrasek de l'avancement du travail relatif à la réforme du règlement :

Le tableau comparatif du règlement en vigueur et du projet de nouveau règlement montre que le but actuel de la révision est la mise en conformité du règlement en vigueur avec la LEO demandée par La DGO pour le 1^{er} août ? La base du projet de nouveau règlement de l'Elysée n'est donc pas une réforme de fond, même si celle-ci était en cours à l'Elysée avant l'introduction de la LEO. Le groupe de travail sur la réforme a décidé de « geler » momentanément ce projet pour se concentrer sur l'urgence de l'agenda cantonal en la matière. Le parti pris est de ne soumettre aucun point susceptible de faire débat au sein de l'établissement.

Ce projet de réforme a déjà été soumis au Conseil de direction, puis au Conseil des maîtres qui ont avalisé ce parti pris. 14 amendements au projet ont toutefois été déposés qui ont abouti au changement des articles qui n'ont plus de sens et des mots désuets.

b) Le président fait un historique des réflexions menées dans le cadre de CE concernant la réforme du règlement :

2011 : Travail sur les Valeurs

2012 : Simplification du règlement pour améliorer sa compréhension.

2013 : Discussion des valeurs clés: Respect de soi, des autres et de l'environnement.

2013 : Valeurs supplémentaires retenues sur la base d'un jeu de cartes qui visait une réflexion sur les thèmes de la motivation et de la confiance



c) *Compte rendu de la séance de préparation de la CE d'aujourd'hui consacrée à l'évaluation du projet de nouveau règlement :*

1. Il existe des doublons cf. Art. 10 et 11.
2. Simplification de l'art. 3 qui qualifie l'attitude attendue par les élèves.

Proposition : Les élèves ont une attitude respectueuse et ouverte. Ils s'abstiennent de tout acte de violence physique et verbale.

3. Eviter le plus possible les formulations négatives sur les comportements ou les actions des élèves qui sont interdits par le règlement pour mieux préciser ce que les élèves sont autorisés à faire.

Exemple : art. 10. qui définit où les jeux de balle sont interdits sans mentionner où ils sont autorisés ou pourraient l'être.

4. Questions posées à l'ensemble des membres de la CE sous forme d'alternatives :

- Faut-il proposer des variantes au projet ?
- Faut-il proposer des modifications au projet ?
- Faut-il avaliser le projet tel quel ?

5. Point de vue défendu : Il faut profiter de cette réforme pour introduire les modifications que pourrait proposer la CE dans ce sens que le règlement provisoire peut durer plusieurs années.

d) *Proposition d'une représentante des parents présente comme observatrice à la séance :*

Faire figurer le terme de harcèlement dans l'art.3 du projet de règlement concernant les attitudes à interdire à l'Elysée. Les buts de cet article seraient ainsi mieux compris par les élèves. Puisque tous les adjectifs définis dans l'art. 3 concernant l'attitude attendue des élèves visent en fait à interdire toute forme de harcèlement, pourquoi ne pas inscrire explicitement ce terme dans cet article ?

e) *Précisions apportées par les enseignants chargés du groupe de travail sur la réforme du règlement :*

1. L'art. 3 n'a pas été défini à l'Elysée. Il s'agit d'une formulation proposée par un échantillon d'élèves de 13 à 18 ans composant la Commission des jeunes que la conférence des maîtres a décidé de reprendre telle quelle dans son projet (2011).

2. La direction de l'Elysée refuse que le groupe de travail propose à la fois une réforme plus conséquente de son règlement et sa mise en conformité avec la LEO. Cette position explique celle du groupe de travail qui privilégie donc la demande de la hiérarchie et sa volonté de ne pas soulever de débat sur les points sensibles du règlement.

Mais le groupe de travail maintient qu'une réforme de fond sera nécessaire. Il tient aussi à mentionner qu'il tiendra compte du travail que le CE a déjà effectué et effectuera dans ce sens. Les réflexions à mener sur le type d'outil que doit constituer un règlement sont donc également remises à plus tard.

3. Les enseignants de l'Elysée ne sont actuellement pas disponibles pour une réforme de fond compte tenu de l'obligation qu'ils ont de suivre une formation sur le PER.

4. M. Perrin exprime l'avis qu'il faudra associer les enseignants au travail de la CE sur la Chartes de l'Elysée.



f) Décision de la CE concernant le projet de règlement proposé par le groupe de travail :

Il est rappelé que la CE n'a qu'un pouvoir de préavis concernant ce projet. Les alternatives pour la CE sont donc uniquement de le préavis positivement ou négativement. Par contre juridiquement rien ne l'empêche de faire figurer au PV de cette séance les changements souhaités par certains de ses membres.

Résultat du vote : La CE préavis positivement le projet de règlement définit par les enseignants de l'Elysée et retient l'idée que le PV de cette séance mentionne les modifications proposées dans le cadre de la CE.

Les modalités de participation de la CE au processus de réforme devront être discutées dès l'année prochaine.

g) Questions qui restent à débattre concernant la future réforme du règlement :

- A) Les propositions de certains membres de la CE formulées (cf. 5)
 - supprimer les doublons,
 - formuler le règlement de manière positive,
 - formuler de manière plus simple
- B) Faut-il préciser dans le règlement quels sont les droits des élèves relatifs à la contestations de décisions prises par des professeurs et les compétences des organes d'arbitrage des conflits prévus à l'Elysée (cf. le médiateur scolaire).
- C) Les éventuelles propositions de la CE concernant la définition du périmètre scolaire de l'Elysée qui touche la question de sa responsabilité.
- D) la question du terme harcèlement.

La séance est levée à 22h06

M. Perrin est remercié par un petit présent offert par la commission. Les discussions continuent autour d'un verre d'amitié.

place Chauderon 9 case postale 5032 1002 Lausanne tél. 021 315 64 19 fax 021 315 60 04 http://www.Lausanne.ch
